2022

Rapport d'activité

Connaître • Gérer • Protéger • Assister • Valoriser

M. Juton - CEN Isère

Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

Les temps forts de 2022

JANVIER

Arrivée de Anne Brun au poste de directrice du CEN Isère

FÉVRIER

Inauguration de l'étang du Petit Nan (Châbons)

JUIN

Campagne de financement participatif «Pour la sauvegarde des marais en Isère»

Séminaire interne administrateurs-salariés à Theys

Signature de la convention de mécénat avec l'entreprise Brochier pour la station biologique de la Fayardière

SEPTEMBRE

JUILLET

Yves Prat-Mairet devient conservateur de la Réserve naturelle nationale de l'île de la Platière

OCTOBRE

Participation à la Foire Verte du Murier (Saint-Martin-d'Hères)

NOVEMBRE

Organisation du premier comité départemental Zones humides

Sommaire

Rapport moral 3
Connaître 4
Gérer 6
Protéger 7
Carte des actions 8
Assister 10
Valoriser 11
Vie de l'association 12
Rapport financier 14

Rapport moral

Marie-Pierre Barani
Présidente du Conservatoire d'espaces naturels Isère • Avenir

“ Pour débuter ce rapport moral, je me permets de vous rappeler le dernier paragraphe du rapport moral 2021 :
«Une nouvelle course s'ouvrait à nous, c'est tous ensemble que nous avons franchi les obstacles, expliqué, travaillé, recruté une directrice pour 2022, commencé à consolider cette association que nous aimons tous. Fin décembre 2021, à bout de souffle, nous nous projetions cependant avec apaisement, vers 2022. »

Nous avions raison de croire en l'avenir car 2022 a été une année charnière qui a vu l'arrivée en janvier de Anne BRUN, nouvelle directrice qui, au fil des mois, a su redonner du sens à l'organisation de l'association, dessiner de nouvelles règles, recevoir, expliquer, écouter pour mieux avancer ensemble, pour développer nos activités, pour redonner confiance aux salariés, aux membres du conseil d'administration, aux partenaires, aux financiers… Nous sommes sur la bonne voie, avec encore quelques fragilités mais nous avons un bon capitaine à la barre.

Un travail conséquent a été conduit au cours de cette année par toute l'équipe des salariés en lien avec les administrateurs. Le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) que nous avions débuté fin 2021 s'est conclu le 27 septembre 2022 avec une rencontre administrateurs/salariés à Theys à l'occasion d'un séminaire stratégique. Les ateliers thématiques, les échanges, les réflexions ont permis de mettre en évidence les grands axes du futur projet associatif et de poser les bases des orientations stratégiques de l'association. Se sont dégagés les axes suivants : gestion des sites naturels, le cœur du métier, le travail d'accompagnement des collectivités et des entreprises, les modes de financement de futurs projets, l'accueil de bénévoles pour participer aux actions de préservation des sites naturels et de la biodiversité. Ce travail collectif a abouti à la création de groupes organisés sur ces thématiques, en présence de salariés et d'administrateurs.

Le Conservatoire agit dans un monde où les procédures, démarches et jeux d'acteurs se complexifient de manière constante. Cela impacte le temps consacré à l'action. C'est certes frustrant mais nous pouvons compter sur des partenaires responsables et attentifs qui savent entendre et écouter. Nous les en remercions.

Pour mettre en musique toutes nos actions programmées, nous avons besoin de financements. La répartition entre nos principaux financeurs s'établit à 22,65 % pour le Département de l'Isère, 19,61 % pour l'État, 14,76 % pour les collectivités, 10,41 % pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 7,69 % pour l'Agence de l'Eau. Dans les autres contributions, il est à noter la part des entreprises privées (10 % de notre budget). Nous vous exprimons aujourd'hui notre reconnaissance.

Sur le plan opérationnel, de nombreuses actions sont à mettre en exergue. Nous ne pouvons toutes les citer. En voici cependant quelques exemples qui se déclinent notamment selon nos cinq missions principales Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser, Assister :

- le coteau des Périlles : un nouveau plan de gestion et des outils pédagogiques ;
- l'espace alluvial de la Rolande et du Maupas : un inventaire des papillons de l'Espace Naturel Sensible ;
- la Réserve naturelle nationale de l'île de la Platière : un été animé à la rencontre de tout public ;
- la mise en place, en concertation avec les éleveurs et les bergers, d'une gestion éco-pastorale dans les alpages de Belledonne ;
- le recrutement par le CEN de deux médiatrices ayant pour mission d'expliquer aux usagers estivaux la réglementation en vigueur dans les six grands parcs urbains et les Réserves naturelles régionales de la Métropole de Grenoble ;
- la signature d'une convention entre le CEN Isère et l'entreprise BTP du Balcon Est pour la mise en œuvre d'un programme de compensation sur 2022, 2030 et 2040 ;
- l'organisation d'un café réflexion pour la Tourbière du Grand Lemps autour de la concertation sur le territoire de la Réserve naturelle nationale ;
- le prix de l'excellence agricole et rurale attribué au CEN Isère par Terre Dauphinoise à la foire de Beaucroissant dans la catégorie de l'Innovation en énergies renouvelables (pompes solaires pour l'abreuvoir de nos chevaux sur le marais de Charvas à Villette d'Anthon) ;
- des travaux d'aménagement du belvédère de la colline de Comboire pour sécuriser et mettre en valeur le patrimoine militaire des installations liées au Fort de Comboire ;
- l'inauguration de l'aménagement pédagogique de l'étang du petit Nan à Châbons ;
- le chantier collectif de fauche sur la tufière du Moulin de Vallière à Montalieu-Vercieu avec les bénévoles de Lo Parvi ;
- une campagne de collecte de fonds sur une plateforme de financement participatif.

J'arrête ici ma liste à la Prévert mais je souhaitais vous montrer combien le CEN Isère est engagé au quotidien auprès des collectivités locales, les associations environnementales et les acteurs économiques du territoire pour mener à bien, sur le terrain, des actions de préservation de la nature, des travaux d'études et d'inventaires et des actions de sensibilisation du public.

Au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes, au cours de cette année 2022, les six CEN ont continué à s'apprivoiser. Un séminaire des six présidents et directeurs qui s'est tenu à Izeaux (38) a permis de mieux se connaître, de mieux fonctionner ensemble et de partager nos expériences sur les volets administratifs et financiers.
2022 a été aussi l'année d'évaluation, par les directeurs des six CEN, du PAQ (Plan d'Action Quinquennal) régional 2018-2022, le lancement du travail sur le renouvellement de l'agrément en 2023 des CEN Auvergne-Rhône-Alpes et la rédaction du nouveau PAQ. C'est un travail de fond conséquent qui a été mené et qui continue de l'être. Je rappelle que le PAQ est le fruit d'une vision commune entre les CEN et les autorités d'agrément que sont l'État et la Région.

La qualité et le nombre des actions menées exigent des élus qui sont impliqués au conseil d'administration et qui doivent se réunir très régulièrement. Je tiens à les féliciter et à les remercier. Nous gardons le cap, et maintenons le dialogue, la confiance et l'estime entre nous.

Ce que nous faisons a du sens : nous le faisons sans dogmatisme et affrontement mais au contraire avec passion.
Merci à vous toutes et vous tous, partenaires, financeurs, administrateurs, adhérents, élus et salariés à qui nous devons, notamment, cette belle année 2022. ”

Connaître

Connaître, protéger, gérer, valoriser, telles sont les quatre missions fondamentales que se sont donnés tous les Conservatoires d'espaces naturels de France. La première est incontournable car, pour protéger au mieux les milieux naturels, il est indispensable de les connaître.
Outre les programmes d'inventaires et suivis d'espèces que le CEN Isère conduit annuellement dans le cadre de ses missions, parfois en y associant largement les acteurs fournisseurs de données naturalistes, il réalise également des diagnostics écologiques afin d'orienter ou modifier les pratiques de gestion pour qu'elles intègrent au mieux les enjeux liés à la biodiversité. ●

Les chiffres de 2022

94 études scientifiques

479 espèces flore contactées

14 429 données produites

715 espèces faune contactées

Suivi de l'état des zones humides à l'aide des odonates dans le secteur de l'île de la Platière

Pour la sixième fois, le protocole de suivi de l'état des zones humides à l'aide des libellules (RhôMéO - Odonates) a été déployé sur le secteur de l'île de la Platière. Ce protocole est basé sur la comparaison du peuplement observé avec un peuplement théorique attendu.
En 2022, 37 espèces de libellules (dont 25 sont attendues sur le site) ont été observées sur 45 points de suivis. Ainsi, le peuplement en odonates observé correspond à 83 % du peuplement attendu sur ce grand site alluvial.
Cette intégrité a bien augmenté depuis 2009 puisqu'elle n'était «que» de 60 % à cette date. Les restaurations d'annexes fluviales (lônes) ainsi que l'augmentation du débit minimal du vieux Rhône, réalisées dans le cadre des Plans Rhône successifs, ont très largement contribué à l'amélioration de la qualité des habitats de zone humide du site. ●

CEN Isère

Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) ▲

Mieux comprendre le fonctionnement hydraulique du marais des Luippes

Un marais avec de fortes fluctuations d'eau au fil des saisons, comment ça marche ? C'est la question que l'on se pose pour le marais des Luippes sur la commune de Creys-Mépieu. Les niveaux d'eau ici peuvent se situer à plusieurs mètres sous le sol comme à plus d'un mètre hors du sol. La faune et la flore y sont adaptées mais l'assèchement généralisé du marais est préoccupant.
Une étude hydro-écologique a débuté à l'automne 2022 basée sur l'étude de quatre descripteurs : le battement du toit de la nappe (piézométrie), l'hydrogéologie/pédologie, l'hydrochimie et la flore. Elle proposera un modèle conceptuel du fonctionnement hydro-écologique du marais et identifiera les causes des dysfonctionnements responsables de l'assèchement.
L'étude permettra de choisir les mesures de gestion les plus adaptées à la préservation des habitats et des espèces. La restitution est prévue en début 2024. ●

Piézomètre ▶

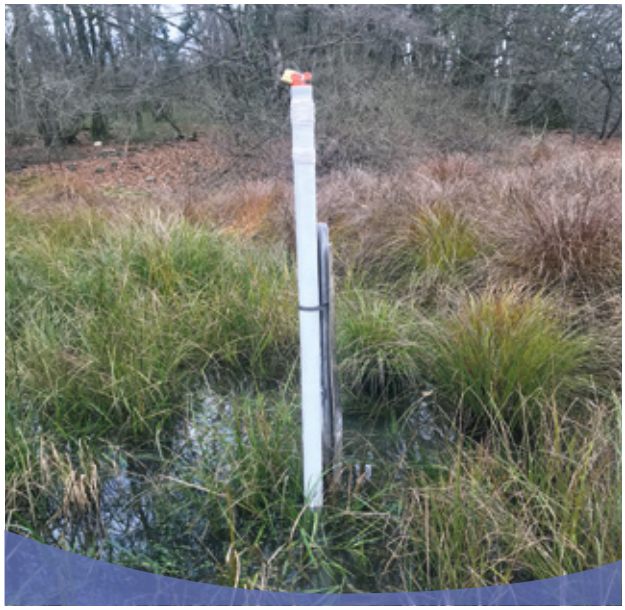

L. Collin - CEN Isère

De gauche à droite : Noctuelle de l'Alpiste (*Apamea unanimis*) et Grand paon de nuit (*Saturnia pyri*)
N. Biron - CEN Isère

Inventaire des papillons sur l'espace alluvial de la Rolande et du Maupas

Dans un souci de mieux connaître la biodiversité présente sur l'ENS de l'espace alluvial de la Rolande et du Maupas, le Conservatoire a réalisé en 2022 un inventaire des papillons de jour comme de nuit.
Grâce à une moustiquaire et des lampes, l'équipe du CEN a pu identifier environ 200 espèces dont 170 nocturnes. Cette diversité reste relativement faible à la vue des habitats naturels présents et de la pression d'observation employée. Toutefois, ce premier inventaire a permis de découvrir plusieurs espèces intéressantes comme la Noctuelle de l'Alpiste (*Apamea unanimis*), une espèce paludicole dont la chenille se nourrit essentiellement de Roseau et de Phalaris (ou Alpiste). Seules quatre stations de cette noctuelle sont connues en Isère. D'autres espèces remarquables par leur beauté comme le Grand Paon de nuit (*Saturnia pyri*) ou le Sphinx du Peuplier (*Laothoe populi*) ont égayées nos nuits. ●

N. Biron - CEN Isère

RhôMéO à la rencontre des amphibiens du marais de Chambrotin

Après celle de 2016, la deuxième campagne de suivi des amphibiens sur le marais de Chambrotin a été reconduite en 2022. La méthode est calée selon le protocole RhôMéO et permet de suivre l'évolution des populations. En 2016, sept espèces avaient été contactées, dont cinq ont été retrouvées en 2022. Le Triton alpestre et la Grenouille rousse manquent à l'appel. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce résultat comme la fermeture des milieux et de certaines pièces d'eau libre rendant difficile les captures à l'épuisette, ou encore l'évolution de certains milieux en lien avec celles de certaines circulations d'eau par des aménagements. Pourtant, le peuplement d'amphibiens a tendance à s'améliorer, et, fait remarquable, le Sonneur à ventre jaune, non revu depuis plus de 10 ans, a été retrouvé sur le site. ●

16 espèces de petits mammifères sur la Tourbière du Grand Lemps

Près de 20 ans après le premier état des lieux réalisé par le CORA, Antoine Barret, chargé d'études en apprentissage sur la Réserve naturelle, a mené l'actualisation de l'inventaire des micromammifères avec l'appui des spécialistes Fabrice Darinot et Jean-François Noblet, et le renfort d'un stagiaire A. Mercuzot. Plusieurs protocoles spécifiques ont été mis en place en vue de répertorier le maximum d'espèces. Le relevé sur 1008 nuits-pièges de 166 individus a confirmé la présence de 7 espèces, dont la Crossope aquatique et le Rat des moissons. 70 tubes-nichoirs pour la détection du Muscardin ont permis de vérifier la présence du discret «rat d'or» dans les haies et les fourrés tout autour de la réserve. En revanche, malgré une recherche spécifique, le Campagnol amphibie, historiquement présent, n'a pu être vérifié. La diversité d'espèces présentes reflète la grande richesse d'habitats naturels qui composent le site. ●

A. Barret - CEN Isère

Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) ▶

Gérer

Sur chacun de ses sites, le Conservatoire d'espaces naturels Isère réalise un plan de gestion qui détermine les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La diversité biologique des milieux ouverts dépend souvent de pratiques agricoles traditionnelles en voie d'abandon. Le Conservatoire mène donc des interventions d'entretien ou de restauration afin de maintenir cette richesse menacée.

Les chiffres de 2022

20 sites gérés soit **1046** hectares

21 vaches de plus d'un an

133 hectares pâturés sur **4** sites

18 chevaux

Éco-pâturage des milieux ouverts du secteur de l'île de la Platière

Les milieux ouverts alluviaux abritent des enjeux de conservation importants (Ail semblable, Orcanette des teinturiers, Violette élevée…) qui justifient la mise en œuvre de moyens permettant leur conservation locale.
Afin d'enrayer la fermeture naturelle de ces milieux en l'absence de grands herbivores sauvages, le gestionnaire fait pâturer certains sites du secteur «Platière» depuis 1995. Un pâturage de saison froide est organisé sur les pelouses sèches. Durant le reste de l'année, les animaux pâturent sur les bords du vieux Rhône.
Le troupeau, composé de vaches rustiques de la race Bretonnes Pie Noir (souche ancienne) était initialement composé de trois animaux. L'identification de nouveaux sites à enjeux a conduit à l'augmentation de la taille du troupeau pour pouvoir pâturer d'autres sites, en partenariat avec le Département de l'Isère et CNR. Il compte maintenant 21 animaux adultes.

CEN Isère

Des étangs fonctionnels

Éléments structurants de la beauté de nos paysages ruraux, les étangs se distinguent des mares et lacs naturels, par la présence d'une digue équipée d'un organe de vidange. Ce sont des retenues d'eau aménagées par les sociétés humaines. Leurs vocations étaient d'assurer l'alimentation en eau des moulins en activité sur le territoire, ainsi que d'accueillir les carpes apportées d'Asie par les Romains comme garde-manger. La gestion courante de ces pièces d'eau exigeait qu'elles soient régulièrement vidées pour récupérer le poisson et permettre un assec favorable au renouvèlement des herbiers aquatiques consommés par les carpes.
En amont de la Tourbière du Grand Lemps, le CEN Isère est propriétaire de 2 étangs à caractère naturel avec une vocation pédagogique, sans objectif récréatif ni piscicole. C'est pour assurer une gestion conservatoire réactive et adaptée que les ouvrages hydrauliques ont été remplacés.

G. Maillet - CEN Isère

Le SIAGA, un partenaire dans la gestion des marais de Berland, Chambrotin et Velanne

Le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA) met en œuvre la politique GEMAPI et le contrat de bassin sur son secteur d'intervention des contreforts de Chartreuse. Après plusieurs coopérations par le passé, depuis 2022, le travail conjoint avec le SIAGA pour la préservation des zones humides du territoire s'est renforcé. Dans le cadre d'une convention, le syndicat accompagne financièrement le CEN Isère dans la gestion de trois sites : le marais de Berland, le marais de Chambrotin et le marais de Velanne. Ce partenariat a déjà permis de réaliser l'entretien de ces marais, par la fauche et de la gestion de ligneux, mais aussi des études scientifiques sur les sites comme par exemple la réalisation d'inventaires amphibiens, odonates et un suivi des niveaux d'eau. Ce partenariat devrait encore se poursuivre et se développer les prochaines années.

Protéger

Le Conservatoire d'espaces naturels Isère utilise la maîtrise foncière ou d'usage des espaces naturels remarquables pour en assurer la conservation. Pour ce faire, plusieurs actions sont possibles comme l'acquisition foncière de sites naturels abritant une faune et une flore menacée. Autre outil, la convention de gestion passée avec les propriétaires privés ou publics dans le cadre d'une démarche consensuelle. ●

Les chiffres de 2022

7 Actes notariés

6,82 hectares acquis

12 parcelles acquises

Les vertigos, des indicateurs de préservation des milieux

En 2022, la veille écologique et la prospection d'espèces patrimoniales se sont orientées vers les gastéropodes terrestres et plus précisément les escargots du genre Vertigo. L'acquisition de ces nouvelles connaissances permettra d'ajuster les futures actions de gestion.

Si la présence du Vertigo des marais (*Vertigo antivertigo*) et du Vertigo commun (*Vertigo pygmaea*) est habituelle dans un marais composé de milieux variés, la présence de Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*) est à souligner. Ce « gros » vertigo qui dépasse 2 mm de hauteur est inscrit en annexe II de la Directive Habitats et, bien qu'il ne semble pas menacé en France, il est considéré comme Vulnérable sur les listes rouges Européenne et Mondiale.

Les inventaires effectués ont montré la présence du Vertigo de Des Moulins sur quelques sites en gestion, dont le marais des Mairies, le marais de Gouret, la Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps et l'étang de Mai. ●

J.-L. Grossi - CEN Isère

Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*) ▲

Des routes adaptées à toute la petite faune

C'est bien connu, tout est question de point de vue ! Ce n'est donc pas la grenouille qui traverse la route, mais bien la route qui coupe l'axe migratoire ancestral des Amphibiens... Et avec l'importance et la vitesse croissantes du trafic routier, l'impact est devenu insoutenable pour ces populations de petits animaux qui tentent en fin d'hiver de regagner la pièce d'eau où ils sont nés.

C'est pour cela que le Département aménage des conduits sous les chaussées pour préserver les déplacements de chacun. La conception de ces Passages à Petite Faune (PPF) doit bien sûr tenir compte de la biologie et du comportement des espèces, mais aussi de la configuration du terrain. Or, cela se complexifie toujours plus avec le nombre de réseaux enterrés tels les câbles électriques haute-tension, la fibre optique ou les conduites d'eau qui suivent ces linéaires. Il faut réussir à jongler avec ces contraintes techniques, la sécurité routière et l'adaptabilité des animaux à s'y faufiler.

Une démarche a débuté en 2022 par l'accueil six mois dans les locaux de la Tourbière du Grand Lemps, d'une stagiaire du Département en Master de biologie pour l'évaluation d'innovations sur le PPF réalisé en 2021 au bord de la Tourbière du Grand Lemps. Il faut en effet vérifier si les choix imposés par les contraintes techniques locales conviennent à la faune. Ce premier travail d'état des lieux devrait être suivi d'une thèse scientifique de recherche par 1 : la mesure des différences de luminosité jouant sur le phototropisme, 2 : le calibrage en «deep learning» sur la reconnaissance par piège-photographique, et 3 : le dosage des corticoïdes dans la salive des crapauds pour mesurer leur stress. Ces critères présentent l'avantage d'être reproductibles, non liés à l'observateur et indépendants des fluctuations interannuelles du nombre d'Amphibiens en migration, car cela dépend de nombreux facteurs et particulièrement des caprices météorologiques. ●

G. Maillet - CEN Isère

Gestion de sites et assistance au

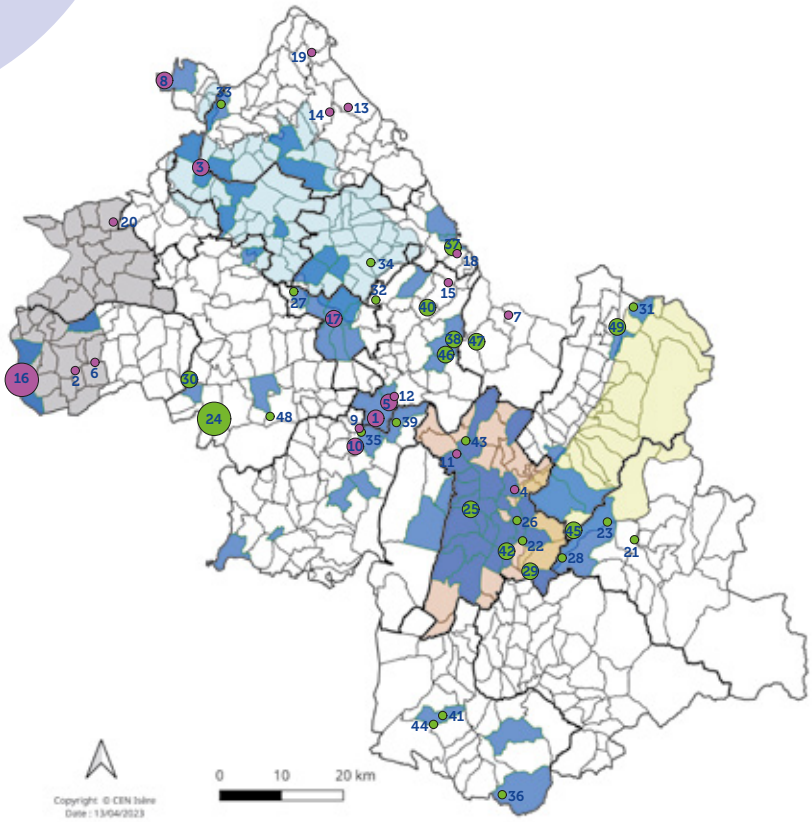

Les sites qui ont fait l'objet d'une action de gestion ou d'assistance du CEN Isère en 2022 :

- Sites conservatoires
- Sites en assistance
- Sites supérieurs à 200 ha
- Sites entre 25 et 200 ha
- Sites inférieurs à 25 ha
- 1 Numéro de référencement du site (se reporter aux tableaux)
- Communes ayant bénéficié d'une assistance du CEN Isère en 2022

Les structures porteuses de Contrats Verts et Bleus ayant bénéficié d'une assistance du CEN Isère en 2022 :

- Parc naturel régional du Pilat (CVB Grand Pilat)
- EPAGE de la Bourbre (CVB Bourbre)
- Grenoble-Alpes Métropole (CVB Métro)
- Espace Belledonne (CVB Belledonne)

	Sites conservatoires				
	Nom du site	Communes	Type de site	Milieux privilégiés	Surface de la zone d'intervention (en ha)
1	Boucle des Moïles	Tullins	ENS associatif	Écosystèmes alluviaux	57,09
2	Carrières de la Vesciat	Sonnay	ENS associatif	Gîtes à chiroptères et milieux souterrains	0,18
3	Confluence de la Bourbre et du Catelan	La Verpillière/Saint-Quentin-Fallavier/Satolas-et-Bonce	ENS associatif	Écosystèmes alluviaux	101,99
4	Coteaux des Périlles	Saint-Martin-d'Hères	ENS associatif	Pelouses sèches	1,56
5	Étang de Mai	Tullins	ENS associatif	Écosystèmes alluviaux	68,71
6	Grottes des Carrières	Ville-sous-Anjou	ENS associatif	Gîtes à chiroptères et milieux souterrains	0,07
7	Marais de Berland	Saint-Christophe-sur-Guiers	ENS associatif	Tourbières et marais	7,32
8	Marais de Charvas	Pusignan / Villette-d'Anthon	ENS associatif	Tourbières et marais	126,63
9	Marais de Cras	Cras	ENS associatif	Tourbières et marais	23,82
10	Marais de la Lèze	Chantesse	Petit site non labellisé	Tourbières et marais	30,54
11	Marais des Engenières	Sassenage	ENS associatif	Tourbières et marais	5,83
12	Marais des Goureux	Vourey	ENS associatif	Écosystèmes alluviaux	20,3
13	Marais des Luippes et mares du bois de la Garenne	Creys-Mépieu	ENS associatif	Tourbières et marais	19,64
14	Marais du Grand-Préau	Courtenay	ENS associatif	Tourbières et marais	4,87
15	Zone Humide du Grosset	Velanne / Saint-Geoire-en-Valdaine	Petit site non labellisé	Tourbières et marais	5,88
16	Réserve naturelle nationale de l'île de la Platière	Le Péage de Roussillon, Limony, Sablons, Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Pierre-de-Bœuf, Salaises-sur-Sanne, Serrières	Réserve naturelle nationale	Écosystèmes alluviaux	468,91
17	Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps	Le Grand-Lemps / Châbons	Réserve naturelle nationale	Tourbières et marais	88,42
18	Marais de Chambrotin	Saint-Jean-d'Avelanne	ENS associatif	Tourbières et marais	4,07
19	Tufière de Moulin de la Vallière	Montalieu-Vercieu	ENS associatif	Tourbières et marais	1,76
20	Zone humide de Pré-Marais	Luzinay	Petit site non labellisé	Tourbières et marais	3,27

x Contrats Verts et Bleus en 2022

Que se soit au titre d'invités, d'experts référents ou d'animateurs, les salariés du Conservatoire d'espaces naturels Isère participent activement à l'émergence, la mise en œuvre, le suivi, de dynamiques en faveur des espaces naturels et de la biodiversité partout sur le territoire départemental. Le focus cartographique proposé, localisant plus particulièrement la participation du CEN dans la mise en œuvre de 5 Contrats Vert et Bleu, et l'ensemble des 49 sites gérés ou accompagnés par nos équipes en 2022 souligne le maillage territorial de notre action.

	Sites en assistance				
	Nom du site	Structure accompagnée	Type d'accompagnement	Milieux privilégiés	Surface de la zone d'intervention (en ha)
21	Aquavallées	Syndicat d'assainissement des communes de l'Oisans et de la Basse Romanche (SACO)	Assistance à mesure compensatoire	Écosystèmes alluviaux	0,92
22	Aup Morel	Commune de Vaulnaveys-le-Bas	Assistance à la gestion	Pelouses sèches	8,92
23	Barrage prise-d'eau de Livet	EDF	Assistance à mesure compensatoire	Écosystèmes alluviaux	15,04
24	Camp militaire de Chambaran	Ministère des Armées	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	1449,96
25	Colline de Comboire	Communes de Claix et Seyssins	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Milieux variés	144,38
26	Étang des longs	Commune de Brié-et-Angonnes	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Écosystèmes aquatiques	0,23
27	Étang du Mas des Béroudières	Commune de Saint-Didier-de-Bizonne	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Écosystèmes aquatiques	7,65
28	Gavet aval	EDF	Assistance à mesure compensatoire	Écosystèmes alluviaux	4,23
29	Île Falcon et Pont de Gavet	EDF	Assistance à mesure compensatoire	Écosystèmes alluviaux	59,87
30	Les Fontaines de Beaufort	Commune de Beaufort	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Écosystèmes alluviaux	31,21
31	Marais d'Avalon	Commune de Saint-Maximin	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	3,62
32	Marais de Chassignieu	Commune de Le Pin	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	11,77
33	Marais de la Léchère	Commune de Tignieu-Jameyzieu	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	21
34	Marais de la Tour	VEOLIA	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	21,23
35	Marais de Montenas	Commune de Poliénas	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	5,31
36	Marais de Pravet	Commune de Tréminis	Assistance aux travaux	Tourbières et marais	7,6126
37	Marais de Reculfort	Commune de Le Pont-de-Beauvoisin	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	46,48
38	Marais des Mairies	Communauté d'agglomérations du Pays Voironnais	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	50,25
39	Marais du Gouret	Commune de Saint-Quentin-sur-Isère	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	5,45
40	Marais du Moulin	Département de l'Isère	Assistance à la gestion	Tourbières et marais	25,13
41	Marais du Serre de Peyraret	Commune de Saint-Martin-de-Clelles	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	9,1167
42	Notre-Dame-de-Mésage - terrain militaire	Ministère des Armées	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Pelouses sèches	116,44
43	Roselière du Muscardin	Commune de Saint-Égrève	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Écosystèmes aquatiques	4,36
44	Site de Darne	Commune de Saint-Martin-de-Clelles	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Milieux variés	5,62
45	Tourbière de l'Arselle et le lac Achard	Commune de Chamrousse	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	192,54
46	Tourbière de l'étang Dauphin et étang des Rivoirettes	Communauté d'agglomérations du Pays Voironnais	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	34,2
47	Tourbière de l'Herretang	Département de l'Isère	Assistance à la gestion	Tourbières et marais	79,5
48	Tourbière des Planchettes	Commune de Saint-Siméon-de-Bressieu	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Tourbières et marais	8,44
49	Espace alluvial de la Rolande et du Maupas	Commune de Le Cheylas	Assistance à la gestion et aux travaux, suivis scientifiques	Écosystèmes alluviaux	50,76

Assister

Le Conservatoire d'espaces naturels Isère est un outil au service du territoire pour faire émerger des démarches de préservation de la biodiversité. Ainsi, il noue chaque année de nouveaux partenariats auprès de structures privées ou publiques. ●

Les principales procédures auxquelles le Conservatoire d'espaces naturels Isère a participé en 2022 ▶

- **29** sites avec assistance du CEN soit **2452** hectares
- **5** Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- **5** Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC)
- **7** Contrats de rivières
- **4** Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)
- **4** Contrats Verts et Bleus
- **5** sites Natura 2000*
- **6** Plans pastoraux territoriaux (PPT)
- **2** Réserves Naturelles Régionales (RNR)
- **1** Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale (LEADER)
- **2** Protections et mises en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)
- **3** Réserves Naturelles Nationales (RNN)*

* Hors gestion en direct

Accompagnement au Pays Voironnais pour la gestion du marais des Mairies et de la Tourbière de l'étang Dauphin

Après une première phase de cinq années, le CEN Isère a été reconduit dans son accompagnement auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) pour la gestion des deux grands ENS du marais des Mairies et de la Tourbière de l'étang Dauphin et de l'étang des Rivoirettes. Cet accompagnement prend la forme d'un conseil technique auprès des agents de la CAPV, mais aussi la réalisation de suivis scientifiques et de travaux de gestion lorsque la fragilité des milieux nécessite du matériel spécifique. C'est en particulier le cas sur de petites parcelles sur l'étang Dauphin, réouvertes par le CEN par une fauche manuelle hivernale qui est très favorable au Liparis de Loesel, et la Rossolis à longues feuilles, qui étaient visées par cette gestion. En 2022, le CEN a également accompagné la CAPV dans le choix d'un prestataire, Cédric Jacquier du bureau d'études Écosystémic, pour la réalisation de l'inventaire des chiroptères des deux sites. ●

A. Merlin - CEN Isère

Les roselières sur le vieux Rhône urbain

Sur les berges du vieux Rhône, entre les communes de Serrières et Sablons, les roselières se sont installées depuis quelques années. Puis, aperçus pour la première fois en été 2021, Rousseroles (turdoïde et effarvatte) et Blongios nains sont venus s'y abriter. Protégées, ces trois espèces requièrent une attention particulière sur ce tronçon de fleuve très fréquenté (promenade, pêche, canoë). Ainsi, les deux communes ont fait appel à l'antenne Platière du CEN Isère pour les appuyer dans la rédaction d'un plan de gestion. Le 12 octobre 2022, une réunion de concertation rassemblait divers acteurs et représentants d'usagers dans l'objectif de faire émerger des pistes d'actions permettant d'allier les activités récréatives et la protection de cet habitat. Grâce à ce travail combiné aux attentes de la DREAL, le CEN Isère, compétent en protection et valorisation de milieux naturels, a rédigé un plan de gestion sur mesure en fin d'année 2022, accepté par les deux conseils communaux. ●

M. Bounous - CEN Isère

Mise en place du premier comité départemental des zones humides de l'Isère

Petit historique préalable : un inventaire des zones humides avait été mené en Isère entre 2006 et 2012. Pour suivre sa bonne réalisation, un comité de pilotage et un groupe de travail scientifique avaient été créés et se réunissaient régulièrement. Mais, depuis 2014, aucune instance départementale dédiée aux zones humides ne s'était plus réunie.

Dans l'accord-cadre 2020-2024 entre l'Agence de l'Eau et les quatre conservatoires d'espaces naturels de Rhône-Alpes, ces derniers sont identifiés comme étant des «cellules d'assistance technique et de partage d'expérience». À ce titre, le CEN Isère a sollicité la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Isère afin de relancer un Comité départemental «zones humides». Ainsi, le tout premier comité s'est réuni le 15 novembre 2022, dans les locaux de la DDT, et a rassemblé plus de 35 acteurs agissant pour les zones humides en Isère ! ●

Valoriser

Les aménagements pédagogiques

Informer et sensibiliser le public est indispensable à la démarche de préservation du patrimoine naturel. Le Conservatoire d'espaces naturels compte parmi ses salariés des animateurs spécialisés dans l'éducation à l'environnement et au développement durable. Ils concoctent toute l'année des animations et des interventions auprès des écoles et des riverains de nos deux réserves naturelles nationales. En 2022, nous avons également créé des aménagements pédagogiques sur nos sites en gestion, toujours avec l'idée de sensibiliser autour des problématiques de préservation de l'environnement ●

Les chiffres de 2022

254 animations

4211 participants aux animations

33,3 km de sentiers

62 dispositifs pédagogiques sur sites

Un été animé à l'île de la Platière

La Réserve naturelle nationale de l'île de la Platière a bénéficié en 2022 d'une dotation de l'État dédiée à l'Éducation à l'Environnement pour les Réserves naturelles, grâce à laquelle une nouvelle animatrice a rejoint l'équipe pour une durée de 5 mois. L'antenne Platière a ainsi pu proposer tout un programme d'animations estivales, aussi bien sur son site que dans l'Espace Naturel Sensible du Méandre des Oves : des affûts Castor, des balades faune flore, des Rallyes natures, entre autres. En parallèle de cette programmation riche, des journées de maraudage ont été déployées : cette technique pédagogique consiste à partir à la rencontre des visiteurs sur les lieux fréquentés du site (sentiers de promenade, observatoire, etc.) pour interpeller le public de passage, qui a été agréablement surpris par cette démarche. L'alternance entre animations hebdomadaires, animations ponctuelles et maraudage a permis de sensibiliser près de 450 personnes à la nature. ●

CEN Isère

Un partenariat avec Saint-Martin-d'Hères pour la réalisation de supports pédagogiques

Dans le cadre de la mise en œuvre des premières actions du plan de gestion du coteau des Périlles, un partenariat a émergé entre le CEN Isère et la commune de Saint-Martin-d'Hères pour la réalisation de supports pédagogiques. Une exposition sur les pelouses sèches de la colline du Mûrier a vu le jour courant 2022 grâce à la complémentarité entre les services scientifique et communication du CEN et les services environnement et graphisme de la commune de Saint-Martin-d'Hères. Un jeu a également été créé permettant aux plus jeunes de comprendre les interactions entre les insectes et les plantes.
Ces outils ont vécu leur première animation lors de la Foire Verte du Mûrier, en octobre, sur un stand tenu par le CEN. Un partenariat réussi avec la commune qui a vocation à être pérennisé dans le temps, on l'espère. ●

Cafés-réflexion à la Tourbière du Grand Lemps

Après la période d'isolement sanitaire, l'année 2022 a été l'occasion d'organiser de nouveaux temps forts d'échanges entre riverains, acteurs locaux et l'équipe de la Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps. Deux cafés-réflexion ont ainsi permis de renforcer l'ancrage territorial en traitant des sujets centraux de la gestion du site. En février, les participants se sont retrouvés pour un atelier participatif autour d'un café afin d'échanger ensemble sur les possibilités d'actions concernant le futur plan de gestion de la Réserve. En décembre, le sujet portait sur les options de renouvellement du circuit de découverte du Jardin des Tourbières. Ces rencontres ont lancé une dynamique locale et fructueuse qui prendra, en 2023, la forme de rendez-vous mensuels les vendredis midis : la « Pause-Tourbière ». À suivre ! ●

Vie de l'association

Réuni neuf fois en 2022, le Conseil d'Administration a retrouvé, après deux séances mixtes en visio/présentiel, la convivialité des tenues en salle. Sur un total de 28 administrateurs, le nombre de présents oscille entre 12 et 15 ; tandis que quelques-uns transmettent systématiquement leur pouvoir, d'autres, à notre grand regret, ne se manifestent pas. Toutefois, le nombre ne faisant pas la qualité, le partage d'idées, la bienveillance et le respect des valeurs du CEN permettent à cette instance de jouer pleinement son rôle, de valider les projets opérationnels, d'accompagner les décisions financières, de partager difficultés et réussites. ●

Les adhérents de 2022

19 collectivités dont **2** communautés de communes ou agglomérations

8 fédérations et associations départementales

3 personnes qualifiées

8 membres bienfaiteurs

6 membres de droit

Les membres du Bureau

Marie-Pierre BARANI
Présidente

Bernard CRESSENS
Trésorier adjoint

Philippe DUBOIS
Secrétaire

Guillaume FOREST
Trésorier

Antoine GRAIN
Vice-président

Une gouvernance plurielle, signe distinctif du CEN Isère

Collège des **Collectivités** — 13 membres

Collège des **Associations, fédérations, chambres consulaires** — 8 membres

Collège des **Personnes physiques qualifiées** — 4 membres

Collège des **Membres de droit** — Représentants de l'AMI, du CEN Rhône-Alpes, du Département de l'Isère, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes — 5 membres

Le Conseil d'Administration : 4 collèges, 30 membres

Par sa composition, le Conseil d'Administration, et le Bureau à son image, est un lieu de diversité source de richesse du CEN Isère. La parole librement donnée, à parts égales, aux représentants des instances politiques (État-Région-Département-Élus), aux collectivités partenaires opérationnels et/ou financiers, aux associations usagées des espaces naturels du territoire en tant qu'experts et/ou défenseurs de l'environnement (Ligue pour la protection des oiseaux - France Nature Environnement - Gentiana), aux pratiquants de loisirs (Fédération Française de la randonnée pédestre - Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique - Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère) ou aux professionnels agricoles (Chambre d'agriculture, Fédération des Alpages) et à des experts reconnus, enrichit les débats et permet à notre CEN de répondre à l'ensemble de ses missions. Ce n'est pas un lieu de décisions imposées par un influenceur majoritaire, mais celui du consensus des visions complémentaires des représentants des acteurs de notre territoire d'action.

Ensemble, depuis de nombreuses années, les administrateurs orientent le CEN vers de nouveaux projets, ouvrent la porte à des partenariats novateurs, lui permettent de conserver sa place d'acteur de référence dans l'expertise et la gestion des espaces naturels. Ensemble, ils s'attachent à faire évoluer les statuts du CEN et les équilibres de sa gouvernance afin de le maintenir au cœur de ces projets. Ensemble, ils partagent avec les salariés une réflexion sur une nouvelle feuille de route du CEN Isère dont l'écriture a démarré lors d'un séminaire en septembre 2022. ●

L'équipe salariée

Avec 2022 et l'assouplissement des contraintes sanitaires, une vie d'équipe s'est peu à peu réinstallée, et tous ont repris goût aux réunions d'équipe partagées avec, pour fêter ensemble la fin de l'année, un repas de Noël et un concours de gâteau digne des plus grands pâtissiers ! Autour des nouveaux représentants du personnel, la charte de fonctionnement a été rafraichie, ouvrant la voie au chantier 2023 de révision de l'organisation du temps de travail.
Symbole du souhait de faire progresser ensemble la vie du CEN, un séminaire a réuni en septembre salariés et administrateurs pour ouvrir les travaux de feuille de route, en chantier depuis début 2023. ●

Les chiffres de 2022

41 salariés

5 contrats à durée déterminée

1 contrat d'apprentissage

8 stagiaires

6 départs

20 femmes

21 hommes

1 volontaire en service civique

27,95 équivalents temps plein

Ils nous ont rejoint en 2022

Louis COLLIN
Chargé de missions

«Après 5 années passées à travailler dans le Haut-Doubs je décide de changer de décor en m'installant à Grenoble en mai 2022. Et j'ai de la chance : le CEN Isère me recrute dès mon arrivée. En plus de la rédaction de plans de gestion, je coordonne plusieurs sites ENS. Hydrobiologiste de formation, mes compétences et mes intérêts portent sur l'étude, le dimensionnement de travaux et la concertation des projets de restauration de marais, de tourbières et de cours d'eau.» ●

Antoine BARRET
Chargé d'études
en apprentissage

Engagé sur la période scolaire 2021-2022, Antoine Barret est venu renforcer l'équipe de l'antenne Grand Lemps du Conservatoire d'espaces naturels Isère en tant que chargé d'études en apprentissage. En accord avec les objectifs de sa licence «analyses et techniques d'inventaires de biodiversité» (ATIB) de l'université de Lyon 1, Antoine a travaillé sur les suivis faune et flore, sur l'analyse de données, sur la gestion des habitats et a fait quelques animations nature. Une immersion professionnelle riche en expériences. ●

Rapport financier

Le rétablissement de la situation financière du Conservatoire, amorcé en 2021, se confirme en 2022.
En effet, les nouveaux projets et partenariats se sont développés et ont permis de couvrir les augmentations de la masse salariale et des charges.

Le résultat d'exploitation est positif de 219 453 €, en progression de 119%. Après 3 années de déficits importants, le résultat net est de 196 658 €, résultat très satisfaisant qui va permettre la reconstitution des fonds propres de l'association.

Compte de résultat

Les produits

Évolution des produits d'exploitation
(en euros)

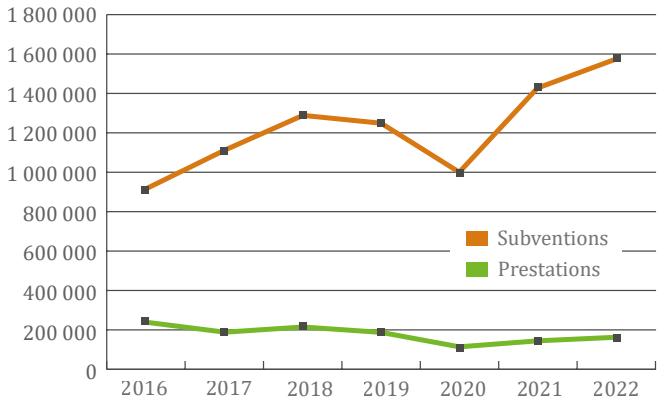

Le total des produits représente 2 083 080 €, soit une augmentation de 23,02 % par rapport à l'année 2021.
Les produits d'exploitation sont de 1 944 818 €, en augmentation de 18,09 %.

Répartition des prestations et subventions
(en euros)

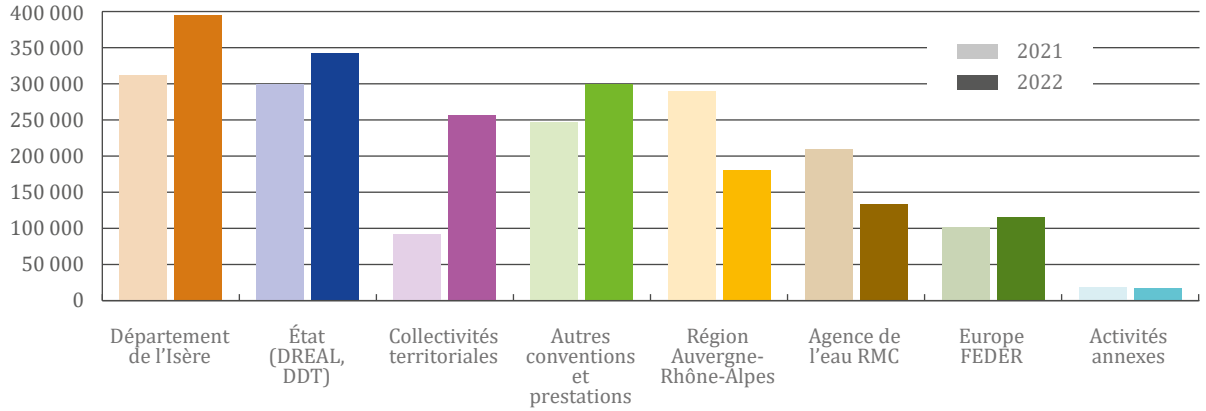

Le CEN Isère a été sollicité pour de nouvelles missions par les collectivités et pour des mesures compensatoires.
Les principaux donneurs d'ordre du CEN Isère restent le Département de l'Isère (22,65 %), l'État (19,61 %), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (10,41 %) et l'Agence de l'Eau RMC (7,69 %).

Une recherche de nouveaux modes de financement est amorcée, via le financement participatif (plate-forme Kocoriko) et le mécénat.

Les charges

Les charges sont en augmentation du fait de l'évolution de la masse salariale, en lien avec les hausses de la valeur du point de la Convention Collective. Une rigueur au niveau des achats et charges externes a été maintenue du fait de la situation de la trésorerie, encore assez tendue sur une partie de l'exercice. Les charges d'exploitation sont de 1 725 364 €, soit une augmentation de 11,54 %.

▼ **Évolution des charges**
(en euros)

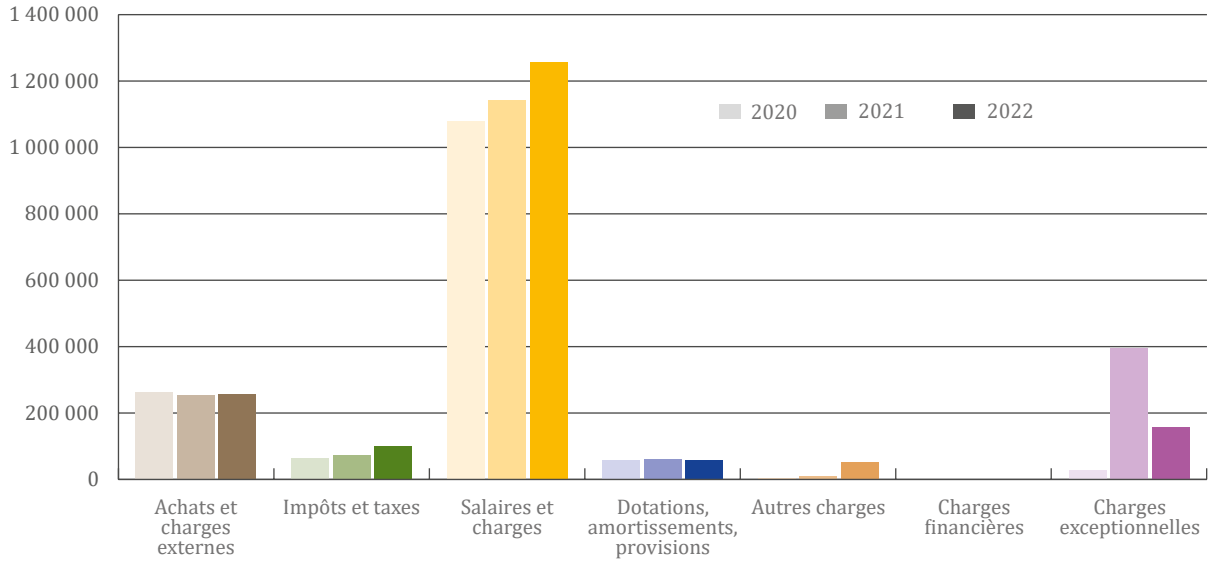

Bilan

Le montant total du bilan est de 2 204 586 €. Les capitaux propres sont de 1 271 281 €, en augmentation de 12,64 %
Deux éléments importants sont à noter en 2022 :

- les dossiers financés par le FEDER sont soldés et le solde a été versé en janvier 2023 ;
- le montant des créances au 31 décembre est de 1 396 139 € en 2022, en baisse de 7,37 % par rapport à 2021.

La trésorerie du compte courant au 31 décembre 2022 est de -10 905 €, situation qui reste difficile.

État de la trésorerie du compte courant ▶
(en euros)

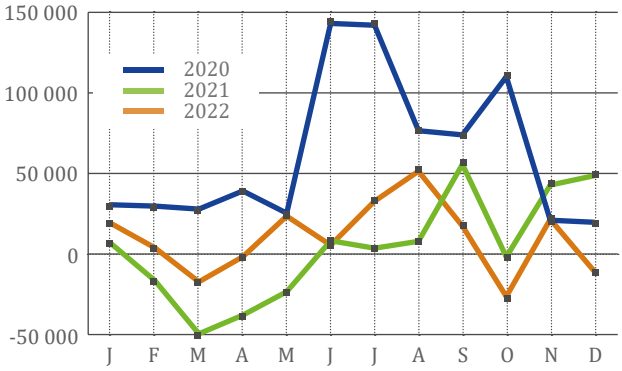

Budget prévisionnel 2023

Les dossiers présentés pour les demandes de subventions 2023 permettent d'équilibrer le budget prévisionnel.
Le Conseil d'Administration a voté en novembre 2022 une augmentation des coûts de journée forfaitaires afin de prendre en compte l'évolution de nos charges, masse salariale et charges externes.

De nouveaux partenariats, dans le cadre des mesures Éviter-Réduire-Compenser (ERC) se concrétisent notamment avec la signature d'une convention avec la société AREA, dont le versement libératoire 2023-2029 va permettre de retrouver une situation de trésorerie plus normale.

Guillaume Forest
Trésorier de l'association

2023 Soutien individuel

Je souhaite soutenir les actions du Conservatoire

- en m'abonnant au bulletin d'information du CEN Isère .....10 €
- en devenant membre bienfaiteur ..... €
- en versant un don manuel de soutien de ..... €

Total de ma contribution pour l'année 2023 : .....€

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Courriel .....

.....

Fait à .....

le .....

Signature

Pour l'adhésion des associations, communes et groupements de communes, s'adresser au secrétariat du Conservatoire.

Pour l'ensemble de ses missions, le Conservatoire d'espaces naturels Isère reçoit le soutien de :

Commune de Beaufort

Commune de La Sône

Commune de Poliénas

Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

2, rue des Mails • 38120 Saint-Égrève
04 76 48 24 49 • contact@cen-isere.org •
www.cen-isere.org

Le CEN Isère est membre des réseaux nationaux Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France

Responsable de la publication
Anne Brun
Coordination et mise en page
Anouk Merlin
Maquette
Aude Wenes Graphisme et Communication • www.audewenes.com

L'ensemble de l'équipe du CEN Isère a participé à la réalisation et à la relecture de ce rapport.

Bulletin tiré à 450 exemplaires
par l'imprimerie Ruzzin.
ISBN 978-2-9557116-7-5
ISSN 2276-0598
Dépôt légal : juin 2023

Avec le soutien de :